



MAIRIE D'ARZENS

INFORMATION AUX UTILISATEURS DE LA FONTAINE

Compte-tenu des épisodes de sécheresse et des restrictions d'eau à venir, **la fontaine va être sécurisée à partir du lundi 12 juin 2023** par un boîtier à clé, l'accès sera réservé aux agriculteurs et habitants du VILLAGE.

Une clé à usage personnel sera à retirer à la mairie et remise aux intéressés sur présentation d'un justificatif de domicile et contre une caution de 10 euros.

Merci pour votre compréhension,
Vu le conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Claude PISTRE

